

DÉCISION DE LA IAME SERIES BENELUX

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 04/04/2022

Publié le : 04/04/2022



IAME SERIES BENELUX

REGLEMENT SPORTIF IAME SERIES BENELUX 2022 (p13)

Art. 12.5. Droit d'inscription

Chaque pilote a la possibilité de s'inscrire pour la totalité des épreuves de la IAME Series Benelux 2022 ou à une seule épreuve. **Les pilotes ayant participé aux épreuves précédentes de l'année en cours sont prioritaires.** Le bulletin d'engagement officiel devra être rempli correctement, complètement et lisiblement. Le bulletin d'engagement est disponible sur le site www.iameseriesbenelux.com. Aucun autre bulletin d'engagement ne sera accepté. Cette demande d'inscription devra être accompagnée d'un versement sur le compte repris dans les modalités d'engagement. **Aucun paiement sur place ne sera accepté.** Pour les versements effectués via des banques étrangères, les frais devront être pris en charge par le concurrent. Seuls les extraits du compte repris sur le bulletin d'engagement font office de preuve de paiement. **Les inscriptions sont payables par versement bancaire jusqu'au mardi de la semaine de la course à Minuit. Après cette date, si l'inscription n'est pas réglée, la place sera attribuée automatiquement à un pilote en liste d'attente OU sera annulée.**